



Trop c'est trop ! Nous ne sommes pas des faire-valoir !

**Boycott du Comité Social d'Administration de la DNGCD
du 30 avril 2025**

Ce jour, nous étions convoqués pour la tenue d'un CSA dont l'ordre du jour comportait un point d'information intitulé « Travaux sur le régime de travail des marins », qui concernait en réalité l'extension du régime patrouilleur 16/24ème sur certaines BGC. Nous avons eu des réunions bilatérales avec le directeur au cours des dernières semaines pour discuter de ce projet d'évolution. La veille de la réunion, en plein milieu d'un GT, nous avons eu la surprise de recevoir une note d'information (ci-jointe), nous informant des modalités de mise en place d'une expérimentation à marche forcée (donc sans concertation préalable...) du régime patrouilleur sur deux unités BGC. Nous déplorons cette manière de faire, ce manque de respect du dialogue social, et les termes employés « les conséquences d'une éventuelle non évolution du régime de travail devront également être analysées ».

Pour toutes ces raisons, vos représentants CFDT-CFTC / SNAD CGT / UNSA DNGCD ont pris la décision de boycotter cette instance afin de souligner notre désaccord et d'avoir le temps d'analyser le document soumis et l'aspect réglementaire de cette évolution souhaitée par l'administration. Nous prendrons le temps de vous consulter pour connaître votre avis sur la question et analyser les répercussions sur vos conditions de travail et votre vie familiale au travers du parcours réglementaire indispensable dont la DNGCD voulait s'affranchir.

**Pour la CFDT-CFTC / SNAD CGT / UNSA DNGCD
Vos représentants DNGCD**